

DIAGNOSTIC ET
SCHEMA DIRECTEUR
EN ASSAINISSEMENT

C²EA

Le Sextant

43 avenue de la Margéride

63000 CLERMONT-FERRAND

Téléphone : 04 73 19 02 75

mpichon@c2ea.com

ivion@c2ea.com

CARTE DE ZONAGE DES EAUX PLUVIALES

N° AFFAIRE

2024 - 03

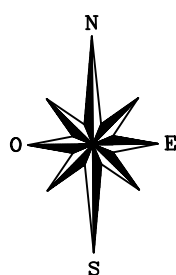
NOM DU FICHIER

ASS_CERZAT_L93.dwg

ECHELLE

1/5000

INDICE	DATE	OBSERVATIONS	DRESSE PAR	VERIFIE PAR	CHARGE D'AFFAIRE
1	Nov 2023	Elaboration du plan	P. BONNETTE	M. PICHON	M. PICHON
2	Mai 2024	Modification du plan	S. BRUN	M. PICHON	M. PICHON
3					
4					
5					



Légende

- Réseau unitaire (UN)
- Réseau eaux pluviales (EP)
- Fossés ou ruisseaux

LEGENDE

PREROGATIVES DU SDAGE LOIRE-BRETAGNE
ET DU SAGE DU HAUT-ALLIER

Pluie décennale, débit de fuite : 3 l/s/ha pour surface imperméable > 0.33 ha

Habitations existantes :

- Conservation de l'évacuation en place si conforme (pas de raccordement au réseau d'eaux usées).
- Incitatif : stockage et infiltration de la totalité ou d'une partie des eaux pluviales.

Extensions, reconstructions,
avec surfaces imperméables ≥ 300 m²

Nouvelles habitations :

- Selon contraintes techniques : nappes phréatiques, rochers, perméabilités non adaptées, surfaces d'infiltration insuffisantes...
- Si absence de contraintes techniques : Ouvrage de stockage avant infiltration totale sur la parcelle - Etude de sol obligatoire.
- Si présence démontrée de contraintes techniques : Ouvrage de stockage avant raccordement prioritairement au milieu naturel puis au réseau d'eaux pluviales et en dernier lieu au réseau unitaire (raccordement par le domaine public et à la charge du demandeur).

Extensions, reconstructions,
avec surfaces imperméables < 300 m² :

- Incitatif : stockage et infiltration de la totalité ou d'une partie des eaux pluviales.
- Raccordement direct autorisé prioritairement au milieu naturel puis au réseau d'eaux pluviales et en dernier lieu au réseau unitaire (raccordement par le domaine public et à la charge du demandeur).